

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

26 09 23

L'an 2023, le 3 octobre à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

**Etaient présents** : M. SEGUIN Sébastien (maire), M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, , Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy.

**Représentés par procuration** : Mme OUCI Mokhtaria (par Mme BERTRAND), M. FORGEZ Pascal (par Mme DUCARNE), M. BOURGE Jimmy (par Mme COLNOT), Mme CATTELOT Anne-Laure (par Mme Anne Lise HUBIERE), M. LEMMEN Felix (par M. ROUSSELLE), M. LESCUT Franck (par M. Bruno VION), M. LEFUR Philippe (par Mme MENET)

**Absents excusés** : M. BLARET Jean, M. PEROT Loïc, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

-----

**OBJET : Convention relative à l'aménagement des espaces verts, la modification des places de stationnement et la création de modes doux piétons, cycles et à leur entretien ultérieur**

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville de l'Avenue du 84ème RI, vers Landrecies, il est nécessaire de signer une convention avec le Département du Nord car cette voie est une route départementale (N962).

La convention est jointe en annexe. Elle précise les dispositions financières, techniques pendant le temps des travaux ainsi que les dispositions d'entretien ultérieur, une fois les travaux achevés.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme  
Le Maire

Publié sur le site le 05 octobre